

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU
MARKSTEIN GRAND-BALLON**

64, Grand Rue - 68470 FELLERING

☎ 03 89 82 13 66 - Mail: smmgb@wanadoo.fr

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 MARS 2022

MAISON DU MARKSTEIN

Présents :

Mme Annick LUTENBACHER - Présidente - Conseillère d'Alsace
Mme Marie-France VALLAT - Conseillère d'Alsace
M. Francis KLEITZ - Vice-Président - Conseiller d'Alsace
M. Éric ARNOULD - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin
Mme Nadine SPETZ - Secrétaire - Déléguée de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin
Mme Maud HART - Déléguée de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
M. FISCHER Jean-Jacques - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
M. Luc MARCK - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller
M. Pierre VOGT - Conseiller d'Alsace
M. Philippe HECKY - Délégué de la Communauté de Communes Région de Guebwiller

Absents excusés :

M. Raphaël SCHELLENBERGER - Conseiller d'Alsace - Procuration à Annick LUTENBACHER
M. Cyrille AST - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de Saint-Amarin – Procuration à Nadine SPETZ
Mme Monique MARTIN - Conseillère d'Alsace - Procuration à Pierre VOGT
M. Maxime BELTZUNG - Conseiller d'Alsace - Procuration à Francis KLEITZ
Mme Karine PAGLIARULO - Conseillère d'Alsace – Procuration à Marie-France VALLAT
M. Jean-Marie GRUNENWALD - Vice-Président - Délégué de la Communauté de Communes Vallée de St Amarin – Procuration à Éric ARNOULD

Assistaient également :

Mme Marie-Christine PETER-BARRET - Service Tourisme et Montagne CEA
Mme Christelle VERGER - Responsable administratif et financier du SMMGB
M. Bastien URFFER - Chargé de mission

Mme Annick LUTENBACHER, Présidente, salue l'ensemble des collègues élus, ainsi que Mme Marie-Christine PETER pour le service Tourisme et Montagne de la CEA, Mme Christelle VERGER et M. Bastien URFFER, personnels du SMMGB et les remercie de leur présence.

La Présidente propose une minute de silence en hommage à Jean-Claude MULLER, membre du CE de la Régie, Président du Ski Club Vallée Wesserling et bénévole toujours très présent et très engagé au Markstein et dans le monde du ski alpin, qui est tragiquement décédé sur le site du Markstein le 8 février 2022. Travailleur acharné, il passait la majorité de son temps sur le stade durant la saison hivernale et la Présidente rend hommage à son dévouement et son implication au service de la station.

La Présidente se réjouit de pouvoir accueillir le premier comité syndical dans les nouveaux locaux de la Maison du Markstein, bien que les travaux ne soient pas encore tout à fait achevés. Les élus apprécient que la séance se déroule au cœur du site, ce qui leur permet de le voir en activité.

Elle rappelle que différents documents ont été adressés par courriel à l'ensemble des délégués, afin qu'ils puissent en prendre connaissance dans la perspective de la réunion du jour.

La Présidente ouvre la séance à 14h35 et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du 25 Novembre 2021
2. Débat d'orientations budgétaires
3. Projet de développement et d'aménagement paysager du site du Markstein
4. Projet d'aménagement d'un jardin botanique au Grand-Ballon
5. Divers et communication.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

Le compte-rendu du comité Syndical du 25 novembre 2022 est soumis à l'approbation des membres.

Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

La Présidente rappelle en préambule le contexte règlementaire du DOB, ainsi que le fonctionnement et l'organisation financière du Syndicat Mixte qui s'appuie sur un ensemble de quatre budgets, le budget Général et trois budgets annexes : le budget Assainissement, le budget Eau et le budget Régie.

Résultats de l'exercice 2021

Les résultats globaux de l'exercice 2021 révèlent une situation financière stable, qui reste excédentaire en Fonctionnement malgré un contexte difficile.

Les résultats en Investissement apparaissent déficitaires, ces déficits s'expliquent par le décalage entre le paiement des investissements et le versement des subventions.

Concernant le budget Général, on peut noter que celui-ci est bénéficiaire en fonctionnement et déficitaire en investissement, cette situation est liée aux subventions qui restent à percevoir tout comme l'avance de TVA du chantier de la Maison du Markstein.

Rappelons que d'importants investissements ont été engagés par le SMMGB, entre autres la restructuration/extension de la Maison du Markstein, la création d'un hangar nordique et l'acquisition des friches Touristra.

Concernant le budget Assainissement (6 usagers), on peut noter que celui est bénéficiaire en fonctionnement et en investissement.

Cela permettra au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement pour améliorer le fonctionnement de la Step qui reste complexe. Différentes études sont actuellement en cours pour proposer des modifications dans le traitement des eaux usées afin d'en améliorer les résultats.

Concernant le budget Eau (8 usagers), on peut noter que celui est bénéficiaire en fonctionnement et en investissement.

Cela permettra au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement pour améliorer le fonctionnement afin de garantir une qualité de service aux usagers.

Concernant le budget Régie, on peut noter que celui-ci est bénéficiaire en fonctionnement malgré une situation économique difficile, et très légèrement déficitaire en investissement.

La limitation des dépenses, les excellents chiffres de la luge sur rail ainsi qu'un mois de décembre 2021 très satisfaisant pour la partie alpine ont permis de préserver les finances de la régie. Ces bénéfices permettront au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement.

Il est à noter que la Régie finance la quasi-totalité des salaires du personnel.

Afin que ces charges soient réparties équitablement entre chaque budget, il avait été acté le principe d'une répartition au prorata temporis des salariés. Mais suite aux difficultés liées à la crise sanitaire, ces transferts n'ont pas été formalisés en 2021 afin de ne pas impacter négativement les budgets Général (toujours très contraint), Eau et Assainissement (afin de permettre des investissements en autofinancement).

Orientations budgétaires 2022

Sur la base du document de travail détaillé adressé aux membres du comité syndical, la Présidente présente les dépenses et les recettes prévisionnelles 2022 en Fonctionnement et en Investissement pour les différents budgets.

Budget Général

Aucune remarque n'est apportée à la présentation des dépenses et recettes prévisionnelles 2022 en fonctionnement et investissement.

Budget Eau

Aucune remarque n'est apportée à la présentation des dépenses et recettes prévisionnelles 2022 en fonctionnement et investissement.

Budget Assainissement

Aucune remarque n'est apportée à la présentation des dépenses et recettes prévisionnelles 2022 en fonctionnement et investissement.

Budget Régie

La Présidente rappelle que les remontées mécaniques ont pu rouvrir durant la saison 2021/2022 sur présentation du passe sanitaire puis du passe vaccinal. La saison a bien démarré dès décembre et se poursuit encore avec des résultats tout à fait satisfaisants.

Aucune remarque n'est apportée à la présentation des dépenses et recettes prévisionnelles 2022 en fonctionnement et investissement.

M. Francis Kleitz fait part d'une demande de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller. Effectivement, la CCRG souhaiterait la présence de la Présidente à un bureau ou à un conseil communautaire afin de présenter aux élus les différents projets en cours sur le site. La Présidente accepte volontiers cette rencontre qui idéalement serait à caler en fin de saison hivernale, en avril ou en mai.

Il fait également part d'un souhait de la CCRG quant à l'organisation de covoiturage pour accéder au site et au développement de la navette des neiges avec plus de rotation pour être en adéquation avec la nouvelle formule de forfait 4 heures.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments et obtenu toutes les explications nécessaires, acte à l'unanimité les orientations budgétaires 2022.

3 – PROJET DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU SITE DU MARKSTEIN

La Présidente rappelle que le comité syndical du 25 novembre 2021 a acté la nécessité d'une étude permettant de cadrer le développement 2022/24 du site du Markstein, étude bénéficiant d'un financement dans le cadre de la convention d'investissement 2021 signée entre les membres du SMMGB.

Cette étude a été confiée aux services de l'Adauhr, l'objectif étant de définir les aménagements à envisager pour poursuivre les démarches de développement déjà engagées, en s'inscrivant toujours dans les trois axes définis dès 2010 :

- Axe 1 : Amélioration des espaces et requalification paysagère
- Axe 2 : Amélioration des fonctions d'accueil et de gestion des clientèles
- Axe 3 : Diversification des activités de loisirs 4 saisons.

Cette étude est un préalable au dépôt d'un dossier de demande de subvention dans le cadre du Plan de relance Montagne auprès des services de l'Etat.

La rencontre des différents acteurs du site a permis d'appréhender les besoins et les attentes de chacun, et ces concertations ont permis d'aboutir à la note de synthèse présentée au comité syndical et articulée autour des 3 axes et 9 actions suivantes :

Axe 1 : Amélioration des espaces et requalification paysagère

- Action 1 : Sécuriser la traversée du site du Markstein
- Action 2 : Valoriser les abords de la maison de site
- Action 3 : Aménagement paysager du site du Triangle

Axe 2 : Amélioration des fonctions d'accueil et de gestion des clientèles

- Action 4 : Proposer de nouvelles offres de séjour
- Action 5 : Créer une Maison du Nordic
- Action 6 : Aménager le site du Treh
- Action 7 : Repenser la signalétique
- Action 8 : Etudier le devenir du bâtiment de la Fédérale et du poste de secours

Axe 3 : Diversification des activités de loisirs 4 saisons

- Action 9 : Développer la pratique du tir laser et du tir à l'arc

Le budget prévisionnel comprenant l'ensemble des actions ci-dessus, prestations intellectuelles comprises, se chiffre à 1 641 500€ HT et se décompose comme suit :

ACTIONS	BUDGET HT	Dont frais études
1 - Sécurisation de la traversée	233 000 € HT	35 500 € HT
2- Abords de la maison de site	158 500 € HT	34 500 € HT
3 - Aménagements du triangle	625 000 € HT	95 500 € HT
Sous total Axe 1	1 016 500 € HT	
4 - Nouvelles offres d'hébergement	68 500 € HT	10 500 € HT
5 - Maison du Nordic	374 000 € HT	82 000 € HT
6 - Toilettes sèches au Treh	25 000 € HT	/
7 - Signalétique	96 500 € HT	12 500 € HT
8 - Étude batimentaire	50 000 € HT	/
Sous total Axe 2	614 000 € HT	
9 - Nouvelles activités 4 saisons	11 000 € HT	/
Sous total Axe 3	11 000 € HT	
TOTAL GENERAL	1 641 500 € HT	

La Présidente précise que le budget présenté n'a pas encore fait l'objet de consultations de marché et que ces montants restent prévisionnels.

Après avoir entendu les explications de sa Présidente, le Comité Syndical, après en avoir délibéré

- **APPROUVE à l'unanimité le projet de développement 2022/24 du site du Markstein, incluant les 9 actions déclinées selon 3 axes ;**
- **AUTORISE la Présidente à solliciter les subventions auprès des différents financeurs et la charge de l'exécution de la présente délibération.**

4 – PROJET D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN BOTANIQUE AU GRAND-BALLON

La Présidente rappelle que le PNRBV a proposé la création d'un jardin d'altitude sur le site du Grand-Ballon en contrebas de la maison du Parc, permettant aux visiteurs de pouvoir observer les spécimens uniques de la flore du site tout en limitant les accès protégés de la chaume. La cabinet Parenthèse, mandaté par le PNRBV, est en cours d'établissement de l'APD.

La Présidente rappelle qu'à ce jour l'emprise du projet se trouve sur du terrain communal de la ville de Soultz et sur du terrain privé appartenant au Club Vosgien de Strasbourg. Afin de poursuivre le projet et réaliser ces aménagements, il conviendra que la ville de Soultz prenne une délibération et que le Club Vosgien établisse un courrier officiel en ce sens.

Le budget prévisionnel est de 150 000€ HT, les consultations n'ayant pas encore démarré.

Mme Marie-France VALLAT s'interroge sur le fonctionnement à venir de ce jardin, à savoir quelle structure sera en charge de son entretien et en supportera le financement.

La Présidente prend note de cette question, celle-ci sera abordée avec la PNRBV et le conservatoire botanique d'Alsace.

Après avoir entendu les explications de sa Présidente, le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE à l'unanimité le projet de création d'un jardin d'altitude au Grand-Ballon**
- **AUTORISE la Présidente à solliciter les subventions auprès des différents financeurs**
- **AUTORISE la Présidente à mener les investigations et signer tous documents permettant les autorisations foncières et la charge de l'exécution de la présente délibération.**
-

5 – DIVERS ET COMMUNICATION

VTT

La Présidente rappelle qu'une convention avait été signée entre le SMMGB et la société AFA pour l'exploitation du bike park du Markstein pour une durée de trois ans. Cette convention a pris fin en 2021.

La société AFA n'a pas souhaité renouveler la convention en 2022, il n'y aura donc pas d'exploitation du bike park.

L'année 2022 sera mise à profit pour redéfinir les modalités d'exploitation et relancer un appel à candidature pour la saison 2023.

Point sur la saison hivernale en cours

La Présidente informe le comité syndical sur les chiffres d'affaires des remontées mécaniques au 01/03/22 :

- Avec un démarrage de saison le vendredi 3 décembre 2021, le CA pour le Markstein pour la saison 2021/2022 est de 629 000€ TTC.
- Avec un démarrage de saison le samedi 18 décembre 2021, le CA pour le Grand-Ballon pour la saison 2021/2022 est de 44 200€ TTC.

Plus aucun autre point n'étant soulevé, la Présidente lève la séance à 17h20.



Débat d'orientations budgétaires 2022

Réunion du 02 mars 2022

Table des matières

1.	Contexte règlementaire	3
2.	Fonctionnement et organisation budgétaire	3
3.	Résultats de l'exercice 2021	5
4.	Orientations budgétaires 2022.....	7
4.1.	Budget Général.....	9
4.1.1.	Section Fonctionnement	9
4.1.2.	Section Investissement	11
4.2.	Budget Assainissement.....	12
4.2.1.	Section Fonctionnement	12
4.2.2.	Section Investissement	13
4.3.	Budget Eau.....	14
4.3.1.	Section Fonctionnement	14
4.3.2.	Section Investissement	15
4.4.	Budget Régie.....	16
4.4.1.	Section Fonctionnement	16
4.4.2.	Section Investissement	20
5.	Synthèse globale.....	21
5.1.	Participation globale de fonctionnement.....	21
5.2.	Participation globale d'investissement	21
5.3.	Participations réelles des collectivités issues des CA	22
5.4.	État de la dette au 01/01/2022	23

1. Contexte règlementaire

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue une étape incontournable de la procédure budgétaire dont la tenue a vocation à éclairer le vote des élus et dont l'absence entache d'illégalité la délibération relative à l'adoption du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312- 1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Il a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant les informations nécessaires et suffisantes leur permettant d'exercer de façon effective leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité et permet donc de définir les grandes orientations du budget.

2. Fonctionnement et organisation budgétaire

Le SMMGB, dont le siège est à Felling, a été créé en février 1975 et regroupe le Conseil départemental du Haut-Rhin et deux communautés de communes, celle de la vallée de St Amarin (CCVSA) et celle de la région de Guebwiller (CCRG). Les dernières modifications statutaires en date de septembre 2021 intègrent la substitution de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) au Conseil départemental du Haut-Rhin.

Les statuts stipulent les compétences en aménagement touristique et en organisation du service des remontées mécaniques sur les parties hautes du massif du Markstein Grand-Ballon.

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Le comité syndical est composé de 16 membres :

8 Conseillers d'Alsace désignés en 2021 :

- | | |
|----------------------|--------------------------|
| ▪ Maxime BELTZUNG | ▪ Karine PAGLIARULO |
| ▪ Francis KLEITZ | ▪ Raphael SCHELLENBERGER |
| ▪ Annick LUTENBACHER | ▪ Marie-France VALLAT |
| ▪ Monique MARTIN | ▪ Pierre VOGT |

8 représentants des 2 CC issus des élections municipales et communautaires de 2020 :

Pour la CCVSA :

- Éric ARNOULD
- Cyrille AST
- Jean-Marie GRUNENWALD
- Nadine SPETZ

Pour la CCRG :

- Maud HART
- Philippe HECKY
- Jean-Jacques FISCHER
- Luc MARCK

ORGANISATION BUDGETAIRE

Le fonctionnement financier du SMMGB s'appuie sur un ensemble de 4 budgets :

- Le budget Général, M 14

3 budgets annexes :

- Le budget Eau, M 49
- Le budget Assainissement, M 49
- Le budget Régie, M 4, qui inclut la gestion de la régie des remontées mécaniques du Markstein et du Grand-Ballon, de la luge sur rail et du minigolf du Markstein, mais aussi certains investissements.

Les participations des collectivités membres (la Collectivité européenne d'Alsace et les Communautés de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et de la Région de Guebwiller) sont affectées suivant différents pourcentages à ces 4 budgets, à l'exception des activités commerciales de la régie qui doivent impérativement s'autofinancer.

En matière de fonctionnement, les règles statutaires sont les suivantes :

- Budget Général : 50% pour la CEA et 25% pour chaque Communauté de Communes,
- Budget Eau : 88.80% pour la CEA et 5.60% pour chaque Communauté de Communes,
- Budget Assainissement : 74.60% pour la CEA et 12.70% pour chaque Communauté de Communes.

En matière d'investissements, le SMMGB est en charge de la réalisation des infrastructures nécessaires au développement touristique du massif du Markstein Grand-Ballon et engage les projets sur la base de programmes pluriannuels conventionnés entre les différentes collectivités.

Pour mémoire, le programme des investissements en cours s'appuie sur le schéma directeur de 2010 réactualisé pour la période 2018/21, et sur le schéma de développement du site du Markstein 2022/24 autour des axes suivants :

- Aménagement des espaces et requalification paysagère
- Amélioration des fonctions d'accueil et de services des clientèles
- Diversification des activités de loisirs 4 saisons.

Il est à noter que les participations des communautés de communes ont été plafonnées à 100 000€ par an, fonctionnement et investissement confondus.

Si ce montant n'est pas atteint lors d'un exercice budgétaire, la part non versée peut faire l'objet d'un report sur un budget ultérieur.

3. Résultats de l'exercice 2021

BUDGETS ANNEXES		Résultat cumulé 31/12/2020	Résultat cumulé 31/12/2021
Régie	Fonctionnement	598 913,16 €	728 049,03 €
	Investissement	-101 603,04 €	-9 436,76 € *
	Résultat	497 310,12 €	718 612,27 €
Assainissement	Fonctionnement	110 665,88 €	164 951,42 €
	Investissement	99 260,17 €	121 579,69 € **
	Résultat	209 926,05 €	286 531,11 €
Eau	Fonctionnement	28 670,50 €	72 091,45 €
	Investissement	32 312,14 €	57 865,25 € ***
	Résultat	60 982,64 €	129 956,70 €
BUDGET GENERAL	Fonctionnement	79 316,98 €	153 333,62 €
	Investissement	-255 751,22 €	-1 810 691,28 € ****
	Résultat	-176 434,24 €	-1 657 357,66 €
TOTAL 4 BUDGETS		591 784,57 €	- 522 257,58 €

* *Reste à percevoir 131 483€ de subvention d'investissement*

** *Reste à percevoir 8 882€ de subvention d'investissement*

*** *Reste à percevoir de 6 167€ de subvention d'investissement*

**** *Reste à percevoir 1 592 109€ de subventions d'investissement (Maison du Markstein 860 477€, Touristra 617 645€, convention investissements 113 987€)*

Soit un total de restes à percevoir, tous budgets confondus, de 1 738 641€

Les résultats globaux de l'exercice 2021 révèlent une situation financière stable, qui reste excédentaire en fonctionnement malgré un contexte difficile.

Les résultats d'investissements apparaissent déficitaires, ces déficits s'expliquent par le décalage entre le paiement des investissements et le versement des subventions.

Concernant le budget Général, on peut noter que celui-ci est bénéficiaire en fonctionnement et déficitaire en investissement, cette situation est due aux subventions qui sont en attente et à l'avance de TVA du chantier de la Maison du Markstein.

Rappelons que d'importants investissements ont été engagés par le SMMGB, entre autres la restructuration/extension de la Maison du Markstein, la création d'un hangar nordique et l'acquisition des friches Touristra.

Concernant le budget Assainissement (6 usagers), on peut noter que celui est bénéficiaire en fonctionnement et en investissement.

Cela permettra au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement pour améliorer le fonctionnement de la Step qui reste complexe. Différentes études sont actuellement en cours pour proposer des modifications dans le traitement des eaux usées afin d'améliorer les résultats.

Concernant le budget Eau (8 usagers), on peut noter que celui est bénéficiaire en fonctionnement et en investissement.

Cela permettra au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement pour améliorer le fonctionnement afin de garantir une qualité de service aux usagers.

Concernant le budget Régie, on peut noter que celui-ci est bénéficiaire en fonctionnement malgré une situation économique difficile, et très légèrement déficitaire en investissement.

La limitation des dépenses, les excellents chiffres de la luge sur rail ainsi qu'un mois de décembre très satisfaisant pour la partie alpine ont permis de préserver les finances de la régie. Ces bénéfices permettront au SMMGB de poursuivre ses projets d'investissement.

Il est à noter que la Régie finance la quasi-totalité des salaires du personnel.

Afin que ces charges soient réparties équitablement entre chaque budget, il avait été acté le principe d'une répartition au prorata temporis des salariés. Mais suite aux difficultés liées à la crise sanitaire, ces transferts n'ont pas été formalisés en 2021 afin de ne pas impacter négativement les budgets Général (toujours très contraint), Eau et Assainissement (afin de permettre des investissements en autofinancement).

4. Orientations budgétaires 2022

Les données des années antérieures à 2022 présentées dans les différents tableaux suivants sont issues des comptes administratifs, donc représentent des données réelles.

Pour rappel, la Régie finance la quasi-totalité des salaires du personnel (seul l'agent d'entretien apparaît sur le budget Général).

Afin que les charges soient partagées sur les autres budgets au prorata du temps passé, les salaires de trois employés permanents aux activités transversales (1 technique et 2 administratifs), ainsi que ceux des pisteurs secouristes sont répartis sur les bases suivantes :

PROPOSITIONS DE REPARTITION DES SALAIRES POUR 2022

Bases de répartition

2 personnels administratifs	
Budget Général	25%
Budget Eau	20%
Budget Assainissement	20%
Budget Régie	35%
Total	100%

1 personnel technique	
Budget Général	10%
Budget Eau	10%
Budget Assainissement	10%
Budget Régie	70%
Total	100%

Proposition de transferts vers la Régie, calculée sur la base salariale 2021

Budget Général à Régie	
Salaires pisteurs	27 142 €
2 salaires administratifs	28 050 €
1 salaire technique	6 730 €
Total	61 922 €

Budget Eau à Régie	
2 salaires administratifs	22 435 €
1 salaire technique	6 730 €
Total	29 165 €

Budget Assainissement à Régie	
2 Salaires administratifs	22 435 €
1 Salaire technique	6 730 €
Total	29 165 €

Proposition de reversement global à la Régie calculé sur la base salariale 2021

Budget Régie recettes	
Budget Général	61 922 €
Budget Eau	29 165 €
Budget Assainissement	29 165 €
Total	120 252 €

AUTRES REVERSEMENTS

Proposition de reversement du budget Assainissement au budget Régie

La station d'épuration étant reliée au réseau électrique du Tremplin 2, un sous compteur a été installé dans la STEP afin de pouvoir reverser la quote-part consommée du budget Assainissement à la Régie.

Budget Assainissement à Régie	
Électricité compteur à 22 779 kW	1 280 €
Total	1 280 €

Proposition de reversement du budget Régie au budget Général

Les statuts de la Régie prévoient un reversement au budget Général du Syndicat Mixte de 21% de son chiffre d'affaires hors taxe, sur les bases suivantes :

- 18% au titre de la compensation du non-versement d'une redevance par un délégataire,
- 3% au titre de la compensation de la taxe communale sur les remontées mécaniques.

Toutefois, le Syndicat Mixte a la possibilité de réduire par délibération ces versements au terme de saisons d'exploitations difficiles. De plus, la Régie supporte financièrement les frais de fonctionnement de la Maison du Markstein et le déneigement.

Compte tenu de ces éléments, nous proposons d'appliquer ce reversement, mais de le réduire de 50 % en compensation de la prise en charge des frais de fonctionnement de la Maison du Markstein.

Budget Régie à Général	
21 % CA HT Remontées mécaniques 207 825€	43 643 €
18 % CA HT Luge sur rail 275 709€	49 628 €
Total	93 271 €
Déduction des frais de fonctionnement Maison du Markstein	46 635 €
Total	46 635 €

4.1. Budget Général

4.1.1. Section Fonctionnement

4.1.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2022 se chiffrent à 60 000€. Une augmentation est prévue pour compenser l'inflation et la hausse du coût des fluides.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
46 112 €	50 637 €	52 256 €	40 275 €	40 799 €	54 867 €	60 000 €

Frais de personnel

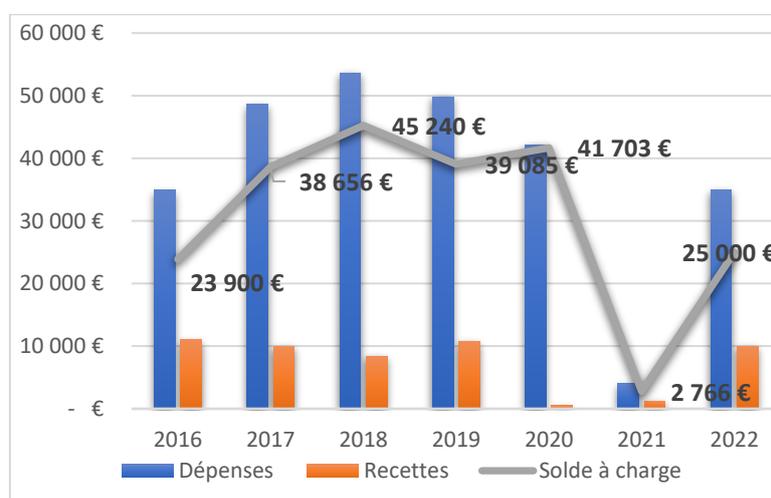
Les prévisions du chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) se chiffrent à 99 200€, sont compris l'agent d'entretien (27 500€ en 2021), les charges de personnel des transferts inter-budget (61 922€) ainsi que le personnel d'entretien du siège.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
83 534 €	87 248 €	28 651 €	102 580 €	99 106 €	26 522 €	99 200 €

Secours

Dès l'ouverture du domaine skiable (nordique et/ou alpin) la présence des pisteurs secouristes est obligatoire pour garantir la sécurité des usagers. Leur présence ainsi que le matériel spécifique pour porter assistance aux victimes est à la charge du Budget Général. Les recettes sont issues des secours sur domaine skiable qui sont facturés aux victimes ou à leur assurance.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	34 900 €	48 656 €	53 640 €	49 835 €	42 203 €	4 016 €	35 000 €
Recettes	11 000 €	10 000 €	8 400 €	10 750 €	500 €	1 250 €	10 000 €
Solde à charge	23 900 €	38 656 €	45 240 €	39 085 €	41 703 €	2 766 €	25 000 €



Les dépenses en secours englobent à la fois les frais généraux (oxygène, matériel, déplacement, restauration) et les frais de personnel (pisteurs secouristes).

Ces dépenses sont reprises de manière exhaustive et en décalage d'une année (pour les rémunérations des pisteurs).

Pour 2022, elles comprennent les salaires des pisteurs à 27 142€, l'oxygène à 4 000€, ainsi que du matériel divers.

Frais financiers

La ligne de trésorerie ouverte à hauteur de 1 000 000€ a été débloquée fin 2021 afin de préfinancer l'achat des friches Touristra et les travaux de la Maison du Markstein, avant le versement des différentes subventions.

Elle est toujours ouverte à hauteur de 1 000 000€, le temps de percevoir les subventions ainsi que le FCTVA. C'est pourquoi il convient de prévoir 10 000€ de frais financiers en 2022.

Budget	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Général	15 256 €	10 317 €	583 €	- €	- €	990 €	10 000 €

4.1.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Général : 50% pour la CEA et 25% pour chaque Communauté de Communes :

Participations statutaires 2022	CEA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Général	130 000 €	65 000 €	65 000 €	260 000 €

Autres recettes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Location ESF			427 €	880 €	410 €	580 €	700 €
Secours	11 000 €	10 000 €	8 400 €	10 750 €	500 €	1250 €	10 000 €
Participation SCMR	- €	- €	- €	- €	- €	7 180 €	5 000 €
Total	11 000 €	10 000 €	8 827 €	11 630 €	910 €	9 010 €	15 700 €

4.1.2. Section Investissement

Les actions suivantes ont fait l'objet de conventions annuelles CEA et CC, actant leur financement par convention :

Convention d'investissement 2020

- Chemin d'accès PMR du Treh - décollage vol libre : 25 000€ TTC
- Maison du Markstein - solde des travaux 2022 : 210 000€ TTC

Convention d'investissement 2021

- Dépollution, désamiantage et démolition des friches Touristra et Valérianes (estimatif selon faisabilité + maîtrise d'œuvre) : 1 297 500€ TTC
- Dépollution, désamiantage et démolition de l'ancienne Step et reconstruction d'un atelier technique (estimatif selon faisabilité + maîtrise d'œuvre) : 1 212 000€ TTC
- Etude de développement du site du Markstein : 17 220€ TTC
- Remplacement éclairage public : 30 000€ TTC

Des projets sont en cours de définition et soumis aux financeurs (État, Région) :

Convention d'investissement 2022

Réparation retenue collinaire du Markstein : 210 000€ TTC (avec subvention Régie)

Création d'un jardin d'altitude au Grand-Ballon : 180 000€ TTC (en attente d'éligibilité)

Plan de relance (via Démarches simplifiées – dossier déposé le 2 février 2022)

Développement du Markstein 2022/24 (cf. note Adauhr)

Phase 1 : budget à déterminer en fonction des subventions qui seront attribuées par les services de l'État dans le cadre du plan de relance.

AMI – Avenir Montagnes Investissement

Gestion des déchets : aménagement de l'espace de tri sélectif et réorganisation de la collecte des OM au Markstein

Dossier AMI relatif au plan Avenir Montagnes Investissement au titre de l'axe 2 : Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne.

4.2. Budget Assainissement

4.2.1. Section Fonctionnement

4.2.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2022 se chiffrent à 47 000€. Une augmentation est prévue pour compenser l'inflation. A noter que les années 2020 et 2021 ont été impactées par les confinements et que les charges ont été restreintes.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
95 998 €	35 182 €	17 528 €	13 750 €	16 342 €	8 159 €	47 000 €

Frais de personnel

Les prévisions du chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) se chiffrent à 60 000€. Sont compris les 29 165€ de charges de personnel, des transferts inter-budgets et la mise à disposition du personnel de la CCRG (pm 10 873€ en 2021).

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
37 937 €	9 365 €	17 443 €	35 844 €	34 654 €	10 874 €	60 000 €

4.2.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Assainissement : 74.60% pour la CEA et 12.70% pour chaque Communauté de Communes

Participations statutaires 2022	CEA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Assainissement	65 620 €	11 171 €	11 171 €	87 962 €

Contribution à l'assainissement

L'évolution des prestations assainissement varie en fonction de l'activité sur le site.

Avec la crise sanitaire, les consommations ont chuté en 2020 et 2021.

La prévision pour 2022 est de 3 000€.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prestations d'assainissement	5 300 €	5 772 €	5 053 €	5 228 €	3 153 €	2 986 €	3 000 €
Total	5 300 €	5 772 €	5 053 €	5 228 €	3 153 €	2 986 €	3 000 €

4.2.2. Section Investissement

Les services de la SDEA et du SATESE étudient actuellement le système d'exploitation de notre station d'épuration qui ne donne toujours pas satisfaction, l'objectif étant d'améliorer les modalités de fonctionnement et d'obtenir des eaux traitées conformes à la législation.

Les investissements seront déterminés en fonction des résultats de ces études.

Actuellement les éléments ci-dessous sont évoqués :

- Automatisation du saumurage : 20 000€ HT
- Mise en conformité des réseaux assainissement suite passage caméra (étude et chiffrage en cours)
- Modification du système de filtration (étude et chiffrage en cours)

Ces investissements pourront se faire par autofinancement sur le budget Assainissement dans la limite des crédits disponibles.

4.3. Budget Eau

4.3.1. Section Fonctionnement

4.3.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) pour 2022 se chiffrent à 44 000€. Une augmentation est prévue pour compenser l'inflation, sont également compris dans les frais généraux la sous-traitance par CALEO (11 482€ HT pm en 2021).`
A noter que les années 2020 et 2021 ont été impactées par les confinements et que les charges ont été restreintes.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
95 722 €	22 937 €	17 042 €	23 869 €	14 744 €	12 174 €	44 000 €

Frais de personnel

Les prévisions du chapitre 012 (à savoir les frais de personnel) se chiffrent à 40 000€. Sont compris les 29 165€ de charges de personnel issues des transferts inter-budgets.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
0 €	0 €	0 €	16 900 €	27 850 €	0 €	40 000 €

4.3.1.2. Recettes

Participations statutaires

Budget Eau : 88.80% pour la CEA et 5.60% pour chaque Communauté de Communes

Participations statutaires 2022	CEA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Eau	53 280 €	3 360 €	3 360 €	60 000 €

Vente d'eau

L'évolution des ventes d'eau varie en fonction de l'activité sur le site. Avec la crise sanitaire, les consommations eau ont chuté en 2020 et 2021. La prévision de recettes pour 2022 est de 4 500€.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vente Eau	9 135 €	9 368 €	8 984 €	8 284 €	4 532 €	4 587 €	4 500 €
Total	9 135 €	9 368 €	8 984 €	8 284 €	4 532 €	4 587 €	4 500 €

4.3.2. Section Investissement

Différents projets sont à l'étude en lien avec la société CALEO, avec laquelle le SMMGB a signé un marché pour l'exploitation des installations d'eau potable au Markstein :

- Mise en peinture des filtres de la station de pompage (oxydé) : 15 000€ HT
- Remplacement du mécanisme de la vanne Guillotine : 2 000€ HT
- Modification de la vanne de vidange : 1 700€ HT
- Evolution technique de l'automate Sofrel : 1 600€ HT
- Mise en conformité du trou d'homme au réservoir, avec la mise en place de murs de soutènement et d'une porte d'accès sécurisée : 20 000€ HT
- *Raccordement électrique au réservoir + pose d'une armoire électrique + automate de télégestion : 15 000€ HT*
- *Remplacement de poteau incendie et de bouches à clé (programme pluriannuel), remplacement débuté en 2018, budget prévisionnel 5 000€ HT (Bellevue)*
- *Remplacement et mise en conformité des compteurs d'eau interrogeables à distance, débuté en 2019 (programme pluriannuel), budget prévisionnel 5 000€ HT*

Ces investissements pourront se faire par autofinancement sur le budget Eau, dans la limite des crédits disponibles.

4.4. Budget Régie

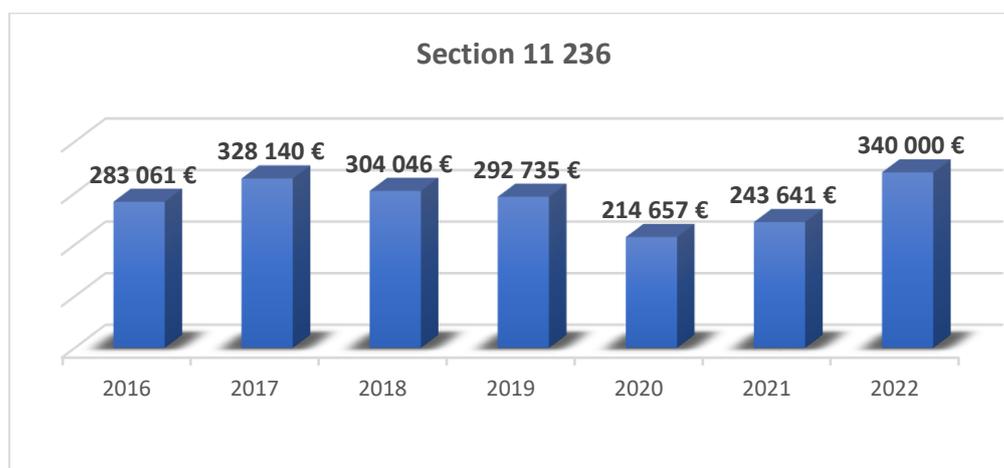
4.4.1. Section Fonctionnement

4.4.1.1. Dépenses

Frais généraux

Les prévisions du chapitre 011 (à savoir les frais généraux) se chiffrent à 340 000€ pour 2022. On pourra noter une forte baisse des frais généraux en 2020 et 2021, liée au mauvais hiver 2019/20 puis à la crise sanitaire qui nous ont fortement contraints. La reprise des activités, l'augmentation des fluides et l'inflation engendrent une augmentation des dépenses de fonctionnement ; de plus, différents entretiens non urgents sur les téléskis ont été reportés et seront à régulariser courant 2022.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
283 061 €	328 140 €	304 046 €	292 735 €	214 657 €	243 641 €	340 000 €



Les principaux postes de dépenses prévus sur 2022 :

- Électricité : **70 000€**
- Entretiens et réparations : **70 000€**
- Fourniture d'entretien et petits équipements : **45 000€**
- Assurances : **31 000€**
- Déneigement : **30 000€** (pm 24 655€ HT en 2021)
- Carburants : **40 000€**

Frais de personnel

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Régie	474 385 €	488 860 €	473 337 €	465 925 €	369 057 €	413 043 €	520 000 €
Permanent	NC	NC	291 543 €	293 408 €	303 842 €	310 849 €	
Saisonnier	NC	NC	181 794 €	172 517 €	65 215 €	102 195 €	
Permanent %	NC	NC	61.59%	62.97%	82.33%	75.26%	
Saisonnier %	NC	NC	38.41%	37.03%	17.67%	24.74%	

Détail des effectifs de la régie :

Personnel d'exploitation

- **4 permanents à temps plein :**
 - Chef d'exploitation
 - Adjoint technique au chef d'exploitation
 - Responsable maintenance
 - Technicien administratif
- 7 saisonniers 35h et 18 saisonniers à temps partiel durant la saison hivernale
- 2 saisonniers 35h durant la saison estivale

Personnel administratif

- **2 permanents :**
 - Responsable administratif et financier
 - Chargé de mission aménagement et développement touristique

A noter :

Compte tenu de la fermeture obligatoire des remontées mécaniques du fait de la crise sanitaire lors de la saison hivernale 2020/21, la Régie a procédé dès janvier 2021 à la mise en activité partielle d'une partie du personnel.

Mais compte tenu de l'affluence exceptionnelle et de l'ouverture du domaine skiable nordique, les besoins en termes de surveillance et de sécurité du site ont été chronophages.

D'autre part, le SMMGB a fait le choix d'offrir une ouverture avantageuse des remontées mécaniques pour les jeunes licenciés FFS mineurs, conformément aux règles établies par le gouvernement.

De façon générale, la polyvalence, l'investissement et l'implication du personnel permettent de réaliser de substantielles économies. La réactivité et l'agilité du système d'exploitation mis en place par les équipes permet de s'adapter promptement aux conditions météo instables, sans que cela ne pénalise les finances, et tout en faisant bénéficier la clientèle de la meilleure prestation possible.

Frais financiers

Les frais financiers sur le budget Régie correspondent aux intérêts des deux prêts encore en cours (page 23). Il convient donc de budgéter 22 000€ pour les annuités 2022.

Budget	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Régie	38 437 €	34 887 €	27 825 €	26 391 €	24 910 €	23 380 €	22 000 €

4.4.1.2. Recettes

Remontées mécaniques du Markstein

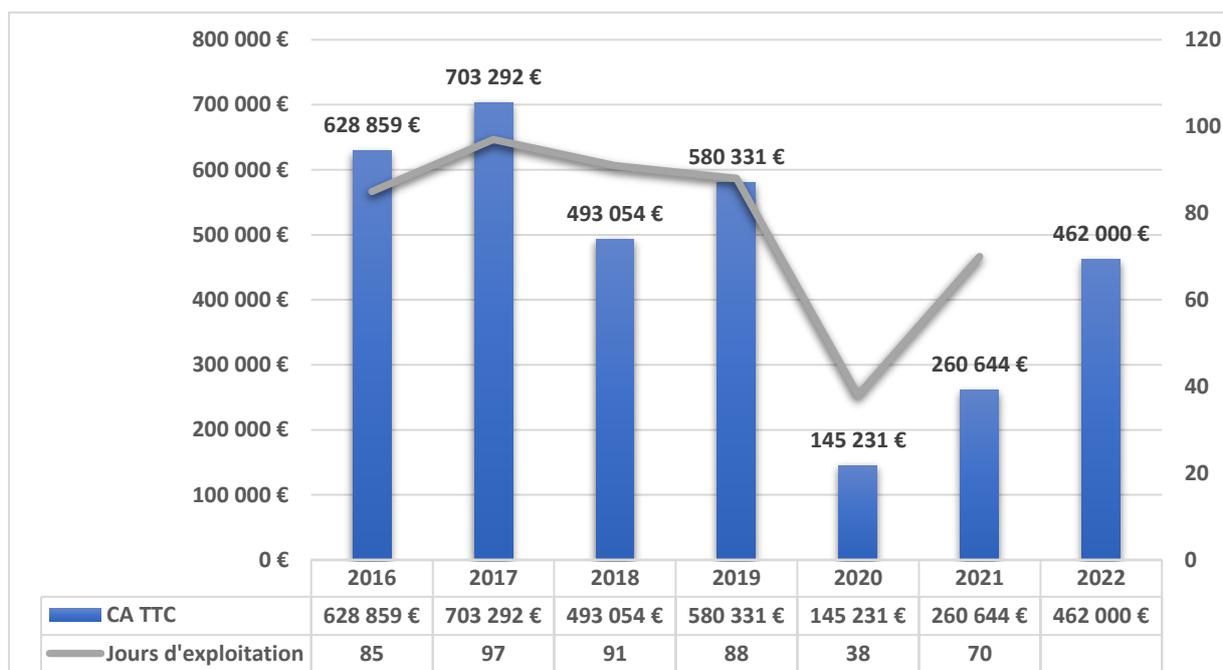
Le chiffre d'affaires de l'année civile 2021 a été impacté par la fermeture administrative de janvier à mars, période durant laquelle les remontées mécaniques n'étaient qu'accessibles qu'aux jeunes licenciés FFS. Cependant le CA de décembre 2021 a été tout à fait satisfaisant et permet de finir l'année sur une note positive.

Le chiffre d'affaires TTC en 2021 est de 260 644€ pour 70 jours d'exploitation (janvier, février, mars saison 2020/21, puis décembre saison 2021/22).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CA TTC	628 859 €	703 292 €	493 054 €	580 331 €	145 231 €	260 644 €	462 000 €
Jours d'exploitation	85	97	91	88	38	70	

Baisse des frais de personnel en 2020 et 2021 suite aux mauvaises saisons hivernales et à la crise sanitaire.

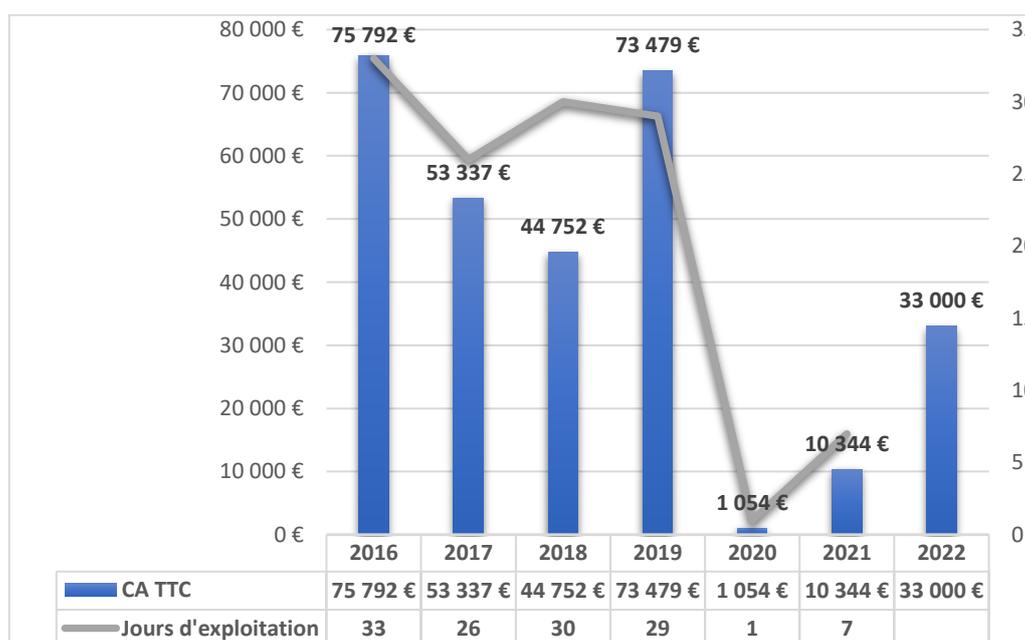
Pour 2022, il convient de prendre en compte la reprise des activités et l'évolution de la grille salariale de la convention collective qui a été actualisée et qui suit l'inflation. A compter de 2022, un 13^{ème} mois a été attribué aux permanents.



Remontées mécaniques du Grand-Ballon

Durant l'année civile 2021, seuls 7 jours de fonctionnement ont été possibles en décembre 2021. Une grande satisfaction pour les équipes qui n'avaient pas pu ouvrir la station durant la saison hivernale 2020/21 pour cause de fermeture administrative.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CA TTC	75 792 €	53 337 €	44 752 €	73 479 €	1 054 €	10 344 €	33 000 €
Jours d'exploitation	33	26	30	29	1	7	



Luge sur rails du Markstein

PM : 1ère ouverture au public de la luge sur rail le 5 juillet 2014

Après une année 2020 exceptionnelle et après un nouveau confinement au printemps 2021, la population a pu profiter de la montagne et de la luge sur rail sans passe vaccinal. Et malgré des conditions météorologiques peu propices aux activités de plein air, la luge sur rail a de nouveau bénéficié d'une fréquentation importante par les familles.

Bien qu'en baisse d'environ 5%, on peut noter qu'avec 330 852€ TTC, le CA 2021 de la luge sur rails est fort satisfaisant.

CA TTC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	3 457 €	0 €	0 €	2 570 €	8 365 €	0 €	
Février	0 €	0 €	0 €	0 €	7 934 €	3 000 €	
Mars	0 €	2 169 €	0 €	0 €	0 €	13 927 €	
Avril	159 €	19 637 €	11 653 €	9 602 €	0 €	3 094 €	
Mai	15 983 €	19 279 €	27 933 €	10 272 €	15 522 €	24 345 €	
Juin	4 865 €	19 512 €	14 515 €	26 110 €	23 608 €	19 495 €	
Juillet	68 266 €	58 346 €	73 763 €	69 319 €	114 631 €	91 546 €	
Août	104 319 €	110 761 €	103 007 €	107 047 €	141 936 €	120 533 €	
Septembre	15 914 €	13 183 €	21 971 €	18 486 €	22 740 €	23 955 €	
Octobre	17 740 €	19 107 €	16 661 €	15 070 €	13 246 €	26 075 €	
Novembre	4 548 €	6 045 €	3 012 €	3 167 €	0 €	4 883 €	
Décembre	10 054 €	0 €	5 406 €	5 573 €	1 499 €	0 €	
TOTAL TTC	245 305 €	268 039 €	277 920 €	267 217 €	349 482 €	330 852 €	300 000 €

Pour 2022, un prévisionnel de 250 000€ HT a été budgété, soit un CA TTC de 300 000€.

NB : Rappelons que l'exploitation hivernale de la luge (avec neige) est compromise en raison de la hauteur des rails limitée à 80 cm (obligation environnementale imposée par le DREAL).

Chiffre d'affaires TTC toutes activités confondues

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
RM Markstein	628 859 €	703 292 €	493 054 €	580 331 €	145 231 €	260 644 €	462 000 €
RM Grand-Ballon	75 792 €	53 337 €	44 752 €	73 479 €	1 054 €	10 344 €	33 000 €
Luge sur rail	245 305 €	268 039 €	277 920 €	267 217 €	349 482 €	330 852 €	300 000 €
TOTAL TTC	949 956 €	1 024 668 €	815 726 €	921 026 €	495 767 €	601 840 €	795 000 €

Participation prévisionnelle des membres

Cette participation concerne les investissements courants et les participations au déneigement.

Participations statutaires 2022	CEA	CCVSA	CCRG	TOTAL
RÉGIE – Investissements courants + déneigement	15 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €

4.4.2. Section Investissement

Le programme d'actions 2022 s'appuie sur le schéma directeur de 2010, réactualisé pour la période 2018/2021 autour des axes suivants :

Aménagement des espaces et requalification paysagère

- Grande benne pour tracteur de pente : 1 500€ HT

Amélioration des fonctions d'accueil et de services des clientèles (Markstein)

- Armoire électrique TK Steinlebach : 40 000€ HT
- Achat d'un véhicule de tourisme (remplacement Kangoo) : 20 000€ HT
- Diagnostic et réfection réseau neige du stade : 20 000€ HT
- Réfection du rail de la luge : 40 000€ HT
- Remplacement pompe réseau neige Grenouillère : 7 000€ HT
- Remplacement porte sectionnelle bâtiment Fédérale : 15 000€ HT
- Motoneige électrique : 8 000€ HT
- Remplacement barrières à neige : 5 000€ HT
- Remplacement câble télési : 20 000€ HT
- Actions de promotion et réactualisation du site internet : 40 000€ HT

Dossier en cours de définition :

Protection du tracé supérieur de la luge sur rails

Dossier AMI relatif au plan Avenir Montagnes Investissement au titre de l'axe 1 : Favoriser la diversification de l'offre touristique (développement des infrastructures sportives durables dans une logique toute saison).

5. Synthèse globale

5.1. Participation globale de fonctionnement

Participations statutaires 2022	CEA	CCVSA	CCRG	TOTAL
Général	130 000 €	65 000 €	65 000 €	260 000 €
Eau	53 280 €	3 360 €	3 360 €	60 000 €
Assainissement	65 620 €	11 171 €	11 171 €	87 962 €
SOUS TOTAL	248 900 €	79 531 €	79 531 €	407 962 €
Régie (Investissements courants + Déneigement)	15 000 €	5 000 €	5 000 €	25 000 €
TOTAL	263 900 €	84 531 €	84 531 €	432 962 €

5.2. Participation globale d'investissement

Subventions d'investissement 2022	Montant
CEA	250 000 €
CCRG	15 469 €
CCVSA	15 469 €
Total Général	280 938 €

5.3. Participations réelles des collectivités issues des CA

PARTICIPATIONS REELLES	2016			2017			2018		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
CD68	248 900 €	141 975 €	390 875 €	248 900 €	162 806 €	411 706 €	248 900 €	174 759 €	423 659 €
Com. de Communes de la Vallée de St Amarin	61 462 €	20 805 €	82 267 €	60 844 €	24 546 €	85 390 €	71 768 €	31 473 €	103 241 €
Com. de Communes de la Région de Guebwiller	61 462 €	20 805 €	82 267 €	60 844 €	24 546 €	85 390 €	71 768 €	32 484 €	104 252 €
CD68 (déneigement)				4 646 €			5 587 €		5 587 €
Agence de l'eau					28 725 €			44 900 €	44 900 €
TOTAL	371 824 €	183 585 €	555 409 €	375 234 €	240 623 €	582 486 €	398 023 €	283 617 €	681 640 €

PARTICIPATIONS REELLES	2019			2020			2021		
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
CD68 / CEA	248 900 €	296 582 €	545 482 €	364 650 €	262 487 €	627 137 €	354 533 €	247 749 €	602 282 €
Com. de Communes de la Vallée de St Amarin	71 768 €	43 284 €	115 052 €	71 768 €	42 510 €	114 278 €	79 531 €	24 464 €	103 995 €
Com. de Communes de la Région de Guebwiller	71 768 €	43 284 €	115 052 €	71 768 €	42 510 €	114 278 €	79 531 €	24 464 €	103 995 €
CD68 / CEA (déneigement)	5 695 €		5 695 €	7 248 €		7 248 €	4 904 €		4 904 €
CEA (job été)			- €			- €	4 000 €		4 000 €
TOTAL	398 131 €	383 151 €	781 282 €	515 434 €	347 506 €	862 940 €	522 499 €	296 677 €	819 176 €

5.4. État de la dette au 01/01/2022

Récapitulatif par établissement prêteur	Capital emprunté	Capital restant dû au 1er janvier	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont		Fin de contrat
				Intérêts	Capital	
Caisse d'épargne - 2014 Luge sur rail Markstein	800 000 €	548 071 €	56 735 €	19 374 €	37 361 €	31/12/2028
CCM Saint-Amarin - 2017 Travaux et achat de terrain	400 000 €	285 611 €	28 537 €	2 424 €	26 113 €	31/01/2032
Total	1 200 000 €	833 682 €	85 272 €	21 798 €	63 474 €	
Ligne de trésorerie	1 000 000 €	1 000 000 €				Déc 2016 à 2021
Total général	2 200 000 €	1 833 682 €	85 272 €	21 798 €	63 474 €	